



CHSCT musclé le 10 avril, belle action unitaire et bravo aux agents mobilisés !

Après la grève réussie du 22 mars, après le boycott du CTL et une première distribution de tracts au public le 5 avril, les agents de la DDFiP des Landes étaient à nouveau dans l'action ce 10 avril : Débrayage d'une vingtaine d'agents à Dax jusqu'à 9h30 avec distribution de tracts au public, envahissement du CHSCT à Mont de Marsan par une cinquantaine d'agents venus de tous les services de Dugas et habillés en tenue de pluie.

Lire Sud Ouest : <http://www.sudouest.fr/2018/04/10/landes-avis-de-tempete-sur-le-centre-des-finances-publiques-de-mont-de-marsan-4360830-3452.php>

On lâche rien et la campagne IR va nous offrir encore de belles opportunités d'actions !

Le directeur, exceptionnellement présent au CHSCT, n'a pas su apporter les bonnes réponses aux agents : Fuyant les sujets de mécontentement généraux (casse du service public et des droits des agents, suppressions d'emplois et de services, perte de pouvoir d'achat...), il s'est contenté de réponses évasives sur les sujets locaux. Reconnaisant que les travaux de Dugas n'avançaient pas vite (c'est le moins qu'on puisse dire), il a néanmoins promis qu'ils seraient finis avant le prochain hiver. Mais sur plus de 200 000 € de financement, seuls 20 000 ont été débloqués à ce jour par Bercy... Quant à savoir à quelle date auront lieu les déménagements des trésoreries sur Dugas et ceux des services déjà présents (SPFE, PRS...), tout est gelé tant que les travaux du toit et leurs conséquences (dalles...) ne sont pas réalisés. Mais le SPFE restera sans doute en bas, malgré l'accueil d'un public en hausse... La banque serait changée et le sujet des 4 portes d'entrée reste un sujet ! La trésorerie de Brochon irait au 1^{er} étage. Et pour la fusion hasardeuse (et contestée) des SIE de Dax, les travaux devraient reprendre la semaine du 16 avril... Mais rassurez-vous, sur tous ces sujets, dès que les chefs de service auront des infos, ils vous les donneront !

L'intersyndicale SOLIDAIRES, CGT, FO, CFTD se réunira prochainement pour vous proposer des suites à la mobilisation qui se développe sérieusement.

Compte rendu des débats du CHSCT

Après 30 minutes de face à face entre les agents et l'administration et la remise des pétitions des agents et celles des contribuables, le CHSCT a commencé à examiner les points de l'ordre du jour. L'intersyndicale a d'emblée prévenu qu'elle en avait à ajouter et a dénoncé le procès-verbal de la précédente séance car il faisait l'impasse sur les « frictions » qui avaient marqué le début de la séance.

Le directeur nous a ensuite présenté le nouveau médecin de prévention qui sera présent à la DDFiP des Landes... 20 jours par an ! Quelle bonne nouvelle ! Le médecin se rendra sur Dax pour visiter le cabinet médical et il n'exclut pas a priori de s'en servir.

1/ Note d'orientation ministérielle santé, sécurité et conditions de travail

Un document très intéressant, allant dans le bon sens, mais nous sommes impatients de voir sa traduction dans les faits ! En tout premier lieu, l'administration doit fournir aux représentant.es en CHSCT un **dossier annuel sur les restructurations** prévues avec

prise en compte des conditions de travail. Sauf que pour l'instant, malgré les rumeurs concernant les fermetures de trésoreries pour n'en maintenir que 6 et celle sur la l'absorption du SPF de Dax par le SPFE de Mont de Marsan, le directeur ne peut rien nous dire car Bercy n'a pas encore validé son plan de casse des services de proximité dans les Landes.

La note 2018 insiste également sur les **formations « risques psycho-sociaux »** pour les agents, notamment sur les aspects « gestion du stress » et « gestion des conflits avec le public ». Nous avons pour notre part insisté sur le fait que les suppressions d'emplois et les politiques anti sociales étaient les premiers facteurs de risques et qu'il fallait donc travailler sur l'origine des problèmes plutôt que sur les palliatifs.

Concernant le **télétravail**, le directeur nous a répondu qu'il n'y en avait pas dans les Landes et qu'il n'était pas pour l'instant envisagé même si ça va s'enclencher fortement !!

Sur l'**amiante**, le CHSCT a décidé de former ses membres à la lecture des documents de diagnostic et, à notre demande, la direction a fait de « *l'archéologie administrative* » pour nous mettre à disposition les diagnostics existants pour tous les sites. Ça progresse...

La sérénité des débats s'est ensuite fortement dégradée suite à notre demande d'organiser 3 **visites de postes** en formation CHSCT (1 représentant.e par syndicat + 1 ou des représentant.es de l'administration).

La numéro 2, peut-être vexée de ne pas être comme d'habitude à la manœuvre en CHSCT, nous a accusés de profiter de ces visites pour ne pas être au travail !

Des propos insultants, et qui plus est en totale contradiction avec les orientations de la note que nous étions en train d'examiner. En réaction à cette agression, nous avons voté 3 délibérations décidant de visites à St Vincent de Tyrosse, St Sever et St Martin de Seignanx avec 2 représentant.es du personnel d'ici la fin de l'année. Et toc.

Concernant les multiples **registres** ayant trait au CHSCT, nous avons signalé que plusieurs agents n'avaient pas pu le remplir mais qu'ils nous avaient transmis leurs doléances. La direction va voir comment régler les problèmes.

Quant à la **formation des membres du CHSCT**, l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) qui présentait la note a tout simplement oublié d'en parler !

Nous avons donc voté à l'unanimité la délibération suivante : « *En plus d'une demie journée de formation à la lecture d'un DTA, le CHSCT décide de prendre en charge, dans les conditions réglementaires et sous réserve des devis et de la réalisation dans l'année comptable, une formation de 2 jours des représentants du personnel sur le thème ergonomie et conditions de travail* ».

Quand au fait que 2 syndicats se soient déjà vus refuser des remboursements pour des formations spécifiques pour de sombres excuses de procédure, une rencontre aura lieu avec la responsable du PPR pour résoudre ce problème.

Le sujet des « **trousses de secours** » a nécessité quelques éclaircissements : Il en existe plusieurs types en fonction des services et des agents...

En conclusion, l'ISST va rédiger une fiche à destination du BLI des Landes pour que ce dernier sache quelle trousse est à fournir et à qui...

Pour la trousse « bobologie », les services se l'achèteront avec leur maigre pécule de fonctionnement.

Enfin, la note d'orientation se terminait par l'indication de la somme totale allouée par le ministère à chaque agent pour l'amélioration de ses conditions de travail et de la prévention des risques :

117,5 € ! MERCI PATRON !!

2/ Suites des visites de sites par l'Inspecteur Santé Sécurité au travail

- **St Sever** : Décision de demander des devis pour l'installation d'un système de climatisation en ayant à l'esprit que cette trésorerie pourrait accueillir des agents suite à la fermeture de Geaune et Hagetmau. A notre demande d'envisager des travaux d'accessibilité pour un agent handicapé, le directeur a répondu qu'il y réfléchira le jour où un agent handicapé sera affecté dans ce poste.
- **Tartas** : Présence d'amiante dans des matériaux à l'extérieur du bâtiment. A suivre.
- **Geaune** : Murs particulièrement fissurés, mais ce n'est pas grave puisque la trésorerie va bientôt fermer...
- **SIE de Dax** : Pour limiter les nuisances sonores, le rapport de l'ISST préconise d'installer des téléphones « lumineux », des armoires en séparation, voire des cloisons au-dessus de celles-ci si ça ne suffit pas !!

L'agent venu en expert à la demande de Solidaires a alors délivré un réquisitoire implacable contre la direction qui a mis les agents dans une situation de travail lamentable :

« Il n'y a pas que les problèmes de bruit liés au téléphone, il y a d'abord le fait que la concentration d'agents à cause de la fusion crée du bruit ». « l'absence de travaux, c'est du provisoire qui dure ». « Quand on arrive le matin, on a l'impression d'entrer dans une brocante tellement il y a du bric à brac ». « Un cadre A se retrouve isolé dans un box ». « Le vent s'engouffre sous les fenêtres en sifflant ». La pluie tambourine sur le puits de lumière ». « La fusion n'était pas souhaitée par les agents et en plus elle est mal réalisée ». « Les agents n'ont pas d'infos, que des rumeurs ». « L'ambiance de travail est déprimante, les locaux sont sales ». « Le chauffage est bruyant et souffle parfois de l'air froid ». « Il y a des problèmes thermiques depuis que des agents ont changé de place ». « L'annonce de la présence d'amiante inquiète les collègues pour la période de travaux ».

En réponse, le directeur souhaite quand même « créer l'espace de travail puis voir comment supprimer les situations inconfortables ». En résumé, les travaux vont reprendre, les agents vont s'installer et un bilan sera fait.

Nous avons demandé et obtenu que si les problèmes de conditions de travail perduraient, le CHSCT réaliserait une expertise indépendante pour avoir d'autres pistes éventuelles d'amélioration.

3/ Examen du registre Hygiène et Sécurité

Abondamment servi par les agents du département, le registre a été examiné requête par requête. L'administration n'a pas été en mesure d'apporter toutes les réponses aux problèmes soulevés. Nous avons insisté et le directeur, suite à notre demande, s'est engagé à faire remplir par le BLI la dernière colonne après « avis du CHSCT » afin que soit précisée la dernière action définitive réalisée pour chaque problème. Les agents seront ainsi mieux informés. Les sujets liés à des problèmes de toilettes et de stores ont occupé une bonne partie des débats...

Nous avons également demandé et obtenu la mise à jour des informations obligatoires sur l'identité des guides et serres files, ainsi que celle des agents formés au premiers secours.

Continuez de servir le registre Hygiène et Sécurité au moindre souci constaté et informez-en vos représentant.es pour un meilleur suivi.

4/ Utilisation du budget dédié au CHSCT

Sur un total de 70 265 €, des projets ont déjà été engagés pour 34 215,47 €, mais suite à notre refus de financer la réfection de sols au pôle fiscal, il n'y a que 27 031,38 € d'engagés.

Il reste donc à effectuer des dépenses pour 43 233,62 €, ne sachant pas si ce budget sera reconduit l'an prochain. La rigueur budgétaire peut frapper partout.

Après examen des devis présentés, 5 aménagements de postes ont été validés, ainsi que les formations SST et Incendie, les maintenances d'extincteurs et VMC, les stores demandés, les mises aux normes électriques pour 6 bâtiments, les contrôles réglementaires des installations électriques, l'achat d'une fontaine à eau pour le château de Dulamon et la rénovation des toilettes de Morcenx.

Après des débats parfois tendus et pas trop sereins, le CHSCT a décidé d'engager les actions suivantes :

- Formation technique des représentant.es du personnel : 5 000 € pour 5 représentant.es,
- Nouveau et véritable recensement des besoins des agents en sièges ergonomiques (sans nécessité de justifier de problèmes de dos car il s'agit de prévention !) et en repose pieds. L'an dernier, seuls 50 fauteuils avaient été demandés par les chefs de service,
- Le mobilier du CFP de Sabres sera enfin modernisé,
- Achat de 50 écrans 22 pouces pour les agents dont les applications informatiques nécessitent d'avoir 2 écrans : 5 000 €,
- Pose de films sur les vitres de la Trésorerie de Dax Agglo,
- Climatisation du CFP de St Sever,
- Changement de téléphones au SIE de Dax et à Morcenx,
- Si besoin, expertise extérieure sur les conditions de travail au SIE de Dax lorsque les agents seront vraiment installés,
- Réfection des toilettes du 2ème étage de Dugas.

5/ Questions diverses

Les contraintes liées au paiement par téléphone à la trésorerie de Dugas, ainsi que la forte augmentation de la charge d'accueil du public à ce guichet suite à la mise en place (mal calibrée malgré nos alertes) de la caisse unique, ont été dénoncées. La direction va s'y pencher. Nous nous sommes également fortement étonnés que le contrat avec la Brink's ait été rompu, obligeant le trésorier ou un agent à se rendre lui-même à La Poste pour effectuer les dégagements de caisse.

Suite à notre demande, les chefs de service vont être sensibilisés à la procédure des accidents de travail, notamment pour qu'ils fournissent immédiatement aux agents concernés les bons formulaires pour éviter le paiement des premières consultations.

Enfin, nous avons dénoncé les conditions d'accueil restrictives pour les régisseurs à Dugas, ceux-ci étant obligés de ne venir que le mercredi après midi, qui plus est jour de fermeture au public !